

# DOCUMENT

## Le régionalisme littéraire<sup>1</sup> Opinions et théories \*

M. Albert Lozeau, M.S.R.C.

(Lu à la réunion de mai 1920.)

En feuilletant mes petits livres — le premier surtout, entièrement écrit au lit, sa seule originalité peut-être: je n'en veux pas dire de mal, mais je défie l'homme soucieux de perfection de se relire sans dégoût «dix ans après» —, tel lecteur a pu se demander avec inquiétude s'ils font partie de la littérature régionaliste ou nationaliste, s'ils appartiennent à l'église orthodoxe ou à la secte dissidente, pour employer le langage courant. Ce grave sujet faillit autrefois troubler ma solitude. Alors que j'étais étendu sur le dos depuis neuf ans, entre les murs d'une chambre dont la fenêtre donnait sur des pans de briques sales, on me reprochait

---

\* Article reproduit avec l'aimable autorisation de la Société Royale du Canada (*Mémoires*, troisième série, tome XIX, 1921).

1 Un collaborateur de *L'action française* a fait judicieusement remarquer à quelle confusion prête le terme «régionalisme» pris dans son acception française et appliqué à la nationalisation de notre littérature. Le régionalisme français a pour objet la décentralisation politique et intellectuelle; il combat l'attraction qu'exerce la capitale dans tous les domaines de la pensée et de l'art; il se dévoue à la conservation des coutumes et des parlers locaux. Le mot ne nous convient donc qu'à demi. On a joué autrefois du vocable «libéralisme», dont on qualifiait la doctrine du parti libéral canadien, bien que le libéralisme français et celui d'ici diffèrent de beaucoup. Cf. *Le libéralisme*, par Émile Faguet.